



ASSEMBLÉE NATIONALE

15ème législature

Situation des touristes français victimes d'escroqueries au Maroc

Question écrite n° 44225

Texte de la question

M. M'jid El Guerrab interroge M. le garde des sceaux, ministre de la justice, sur la situation des touristes français victimes d'escroqueries au Maroc. Depuis de nombreuses années et encore aujourd'hui, tous les ans, des centaines de touristes français en visite au Maroc et plus particulièrement à Marrakech sont victimes de fausses agences de voyages qui leur proposent de souscrire des contrats touristiques fallacieux. Or malgré de nombreuses plaintes déposées en France et au Maroc, cet état de fait perdure. Que compte faire l'État français pour que cesse ce scandale et que les victimes soient remboursées ? Par ailleurs, il lui demande comment expliquer que leurs plaintes, déposées dans des TGI, n'aboutissent que rarement.

Données clés

Auteur : [M. M'jid El Guerrab](#)

Circonscription : Français établis hors de France (9^e circonscription) - Agir ensemble

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 44225

Rubrique : Justice

Ministère interrogé : [Justice](#)

Ministère attributaire : [Justice](#)

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [15 février 2022](#), page 927

Question retirée le : 21 juin 2022 (Fin de mandat)